

Grand Est - Activité 2022

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2022, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2022-2026 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

NOTE METHODOLOGIQUE

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2024.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2022 a été figée en avril 2023.

En 2022, 104 centres clinico-biologiques (dont un centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité dans les délais impartis et 69 laboratoires de biologie médicale réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination étaient autorisés et ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux des patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du registre FIV : les départements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2022 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées sont analysés.

Description des indicateurs

Organisation territoriale de l'offre de soins

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

NOTE METHODOLOGIQUE

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

NOTE METHODOLOGIQUE

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2022.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2022 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Grand Est et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Grand Est sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer a pris en compte ces nouveaux besoins en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.
- Les évolutions législatives (loi de bioéthique de 2021) : la loi ouvre notamment la possibilité d'accès à l'AMP à toutes les femmes, ou l'autoconservation non médicale des gamètes. Ces nouveaux droits nécessitent un développement adéquat de l'activité régionale sans impact sur la qualité, l'équité et les délais d'accès aux soins.

COMMENTAIRES : Grand Est

Centres et activités pratiquées

En 2022, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Grand Est par neuf centres clinico-biologiques et dix laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par deux-huit laboratoires : les laboratoires des centres clinico-biologiques hormis celui du CMCO et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les neuf centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes par trois centres,
 - L'accueil d'embryons par deux centres,
 - Le prélèvement, la préparation, la conservation et mise à disposition des ovocytes en vue de don par quatre centres,
 - L'assistance médicale en contexte viral par quatre centres,
 - La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux dans un cadre médical en vue d'une AMP ultérieure par cinq centres clinico-biologiques

Toutes les activités d'AMP sont proposées dans la région.

Activité

La population du Grand Est compte 8,1% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était supérieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (45,1 contre 37,6 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et inférieure pour les fécondations *in vitro* (44,3 contre 53,9 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Grand Est ont réalisé 7,5% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 7,3% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2022.

Origine géographique des patientes prises en charge

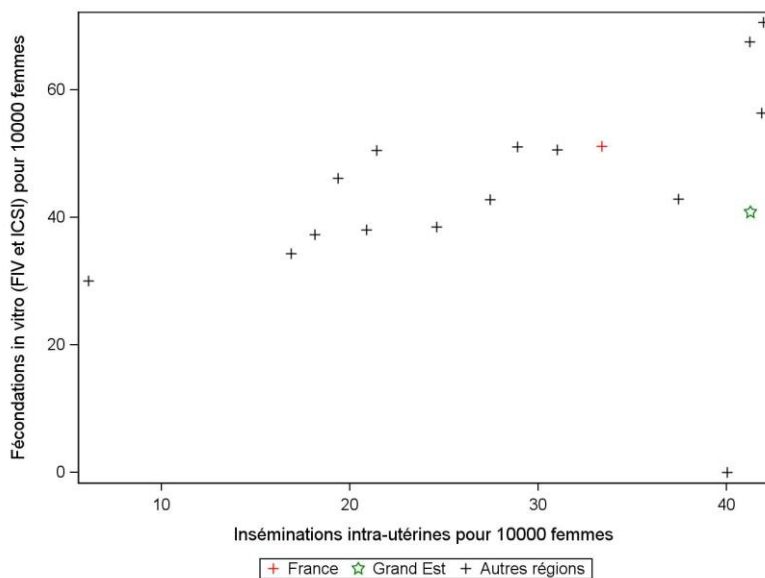
L'offre de soins de la région est diversifiée et les patients de la région sont majoritairement pris en charge dans leur région de résidence :

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2022 en région Grand Est, résidaient pour 90,1% dans la région (Tableau AMP12). Les femmes ne résidant pas en région Grand Est (9,9%) étaient domiciliées principalement au sein de territoires limitrophes (6,6% en Picardie, 1,4% en Franche Comté).

Peu de flux sortants observés dans la région : la plupart des femmes domiciliées en région Grand Est et hospitalisées pour une ponction en 2022 ont été prises en charge par un centre de la région (95,1%, contre en moyenne au niveau national (hors DROM) 83,4%, Tableau AMP13).

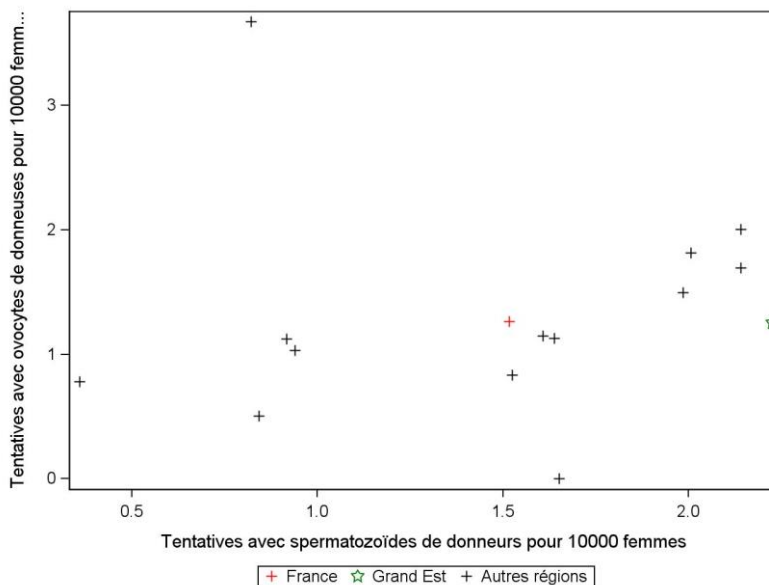
COMMENTAIRES : Grand Est

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV,ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2022

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 431 714	100,0%	.
Grand Est	925 674	8,1%	100%
-Alsace	331 613	2,9%	35,8%
-Champagne-Ardenne	217 107	1,9%	23,5%
-Lorraine	376 954	3,3%	40,7%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2022 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / LBM CMCO_SCHILTIGHEIM	X	X	X	X		X	X
	6703B	STRASBOURG	LBM CAB SITE KLUMPP_STRASBOURG	X						
	6705B	STRASBOURG	LBM CAB SITE DES VOSGES_STRASBOURG	X						

Grand Est

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Champagne-Ardenne	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN_STRASBOURG	X						
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL_HAGUENAU	X						
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT_MULHOUSE	X	X					
	6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE_COLMAR	X						
	6805B	MULHOUSE	LBM HOPITAL EMILE MULLER_MULHOUSE	X						
	6806B	MULHOUSE	LBM CAB SITE PEGON_MULHOUSE	X						
	6809B	COLMAR	LBM CAB SITE LENYS ALSACE_COLMAR	X						
	0801_0801	CHARLEVILLE MEZIERES	CHI NORD ARDENNES_CHARLEVILLE MEZIERES / LBM HOPITAL MANCHESTER_CHARLEVILLE MEZIE	X	X					
1001B	TROYES	LBM DYNALAB_TROYES	X							

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Lorraine	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / LBM AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL CHU REIMS	X	X	X	X		X	
	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	X	X				X	
	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	X	X	X	X	X	X	X
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM ATOUTBIO_NANCY	X	X				X	X
	5706B	SARREGUEMINES	LBM BIOGROUP LORRAINE_SARREGUEMINES	X						
	5707_5707	ARS LAQUENEXY	CHR DE MERCY / LBM ESPACEBIO SITE MERCY_ARS LAQUENEXY	X	X		X		X	X
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT_EPINAL	X	X					

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2022

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / LBM CMCO_SCHILTIGHEIM	305	267	513	720	8
	6703B	STRASBOURG	LBM CAB SITE KLUMPP_STRASBOURG	134
	6705B	STRASBOURG	LBM CAB SITE DES VOSGES_STRASBOURG	138
	6706B	STRASBOURG	LBM DU BETHESDA SLEIDAN_STRASBOURG	123
	6707B	HAGUENAU	LBM CENTRAL_HAGUENAU	172
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT_MULHOUSE	199	187	353	345	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Intraconjugale				
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
				FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
6803B	COLMAR	LBM BARRAND ALSACE_COLMAR	43
6805B	MULHOUSE	LBM HOPITAL EMILE MULLER_MULHOUSE	198
6806B	MULHOUSE	LBM CAB SITE PEGON_MULHOUSE	43
6809B	COLMAR	LBM CAB SITE LENYS ALSACE_COLMAR	231

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Champagne-Ardenne	0801_0801	CHARLEVILLE MEZIERES	CHI NORD ARDENNES_CHARLEVILLE MEZIERES / LBM HOPITAL MANCHESTER_CHARLEVILLE MEZIE	65	16	99	79	.
	1001B	TROYES	LBM DYNALAB_TROYES	63
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / LBM AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL CHU REIMS	129	49	187	170	5
	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	819	198	548	521	10

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovoc ytes déco ngel és
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	207	171	205	434	.
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM ATOUTBIO_NANCY	425	105	123	202	.
	5706B	SARREGUEMINES	LBM BIOGROUP LORRAINE_SARREGUEMINES	37
	5707_5707	ARS LAQUENEXY	CHR DE MERCY / LBM ESPACEBIO SITE MERCY_ARS LAQUENEXY	412	296	326	573	18
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT_EPINAL	78	41	56	12	.
Total Région Grand Est				3821	1330	2410	3056	41

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2022

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*		
Alsace	6701_6701	SCHILTIGHEIM	CMCO / LBM CMCO_SCHILTIGHEIM	90	.	.	31	30	2	79	42	.
	6802_6802	MULHOUSE	FONDATION DU DIACONAT / LBM DU DIACONAT_MULHOUSE	.	.	.	3	13
	6805B	MULHOUSE	LBM HOPITAL EMILE MULLER_MULHOUSE	69

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons	
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
Champagne-Ardenne	0801_0801	CHARLEVILLE MEZIERES	CHI NORD ARDENNES_CHARLEVILLE MEZIERES / LBM HOPITAL MANCHESTER_CHARLEVILLE MEZIE	5	.	2	3	2
	5101_5101	REIMS	CHU DE REIMS HOPITAL MAISON BLANCHE / LBM AMERICAN MEMORIAL HOSPITAL CHU REIMS	49	.	.	30	17	1	.	33	.
	5103_5104	BEZANNES	POLYCLINIQUE DE BEZANNES / LBM BIOXA BEZANNES	50	.	5	22	21	1	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme						Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés					Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
Lorraine	5401_5401	NANCY	CHRU NANCY MATERNITE / CHRU NANCY MATERNITE	45	.	.	76	45	.	12	5	12
	5403_5403	NANCY	POLYCLINIQUE MAJORELLE / LBM ATOUTBIO_NANCY	17	0	.	7	1
	5707_5707	ARS LAQUENEXY	CHR DE MERCY / LBM ESPACEBIO SITE MERCY_ARS LAQUENEXY	26	.	.	20	21	1	25	21	.
	8802_8802	EPINAL	POLYCLINIQUE LA LIGNE BLEUE / LBM ANALYSIS LEFAURE PETIT_EPINAL	1	.	.	2
Total Région Grand Est				352	0	7	194	150	5	116	101	12

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2022
FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés
[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2022

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Origine des gamètes	Technique					
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	33.39	41.28	47.83	49.56	30.75
	FIV hors ICSI	17.36	14.37	13.69	12.11	16.26
	ICSI	33.16	26.04	26.11	38.41	18.84
	TEC	44.21	33.01	32.12	35.47	32.39
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.63	0.44	0.24	0.69	0.48

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Don de sperme	Insémination intra-utérine	4.17	3.80	4.79	4.79	2.36
	FIV hors ICSI	0.16	0.08	.	0.32	.
	ICSI	1.28	2.10	1.03	2.53	2.79
	TEC	0.90	1.62	1.30	1.84	1.78
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.08	0.05	0.06	0.09	0.03
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.02
	ICSI	1.25	1.25	2.38	.	0.98
	TEC	1.18	1.09	1.27	1.52	0.69
Accueil d'embryons	TEC	0.15	0.13	.	.	0.32

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2022

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	38165	4343	100%	100%
		FIV hors ICSI	19851	2845	100%	100%
		ICSI	37912	5459	100%	100%
		TEC	50545	12131	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	723	97	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	3821	484	10,0%	11,1%
		FIV hors ICSI	1330	224	6,70%	7,87%
		ICSI	2410	345	6,36%	6,32%
		TEC	3056	684	6,05%	5,64%
		ICSI avec ovocytes décongelés	41	4	5,67%	4,12%
	-Alsace	Insémination intra-utérine	1586	183	4,16%	4,21%
		FIV hors ICSI	454	67	2,29%	2,36%
		ICSI	866	112	2,28%	2,05%
		TEC	1065	271	2,11%	2,23%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		ICSI avec ovocytes décongelés	8	.	1,11%	.
-Champagne-Ardenne		Insémination intra-utérine	1076	148	2,82%	3,41%
		FIV hors ICSI	263	42	1,32%	1,48%
		ICSI	834	144	2,20%	2,64%
		TEC	770	153	1,52%	1,26%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	3	2,07%	3,09%
-Lorraine		Insémination intra-utérine	1159	153	3,04%	3,52%
		FIV hors ICSI	613	115	3,09%	4,04%
		ICSI	710	89	1,87%	1,63%
		TEC	1221	260	2,42%	2,14%
		ICSI avec ovocytes décongelés	18	1	2,49%	1,03%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	4765	844	100%	100%
		FIV hors ICSI	184	20	100%	100%
		ICSI	1464	209	100%	100%
		TEC	1029	220	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	87	23	100%	100%
	Grand Est	Insémination intra-utérine	352	73	7,39%	8,65%
		FIV hors ICSI	7	1	3,80%	5,00%
		ICSI	194	23	13,3%	11,0%
		TEC	150	32	14,6%	14,5%
		ICSI avec ovocytes décongelés	5	1	5,75%	4,35%
	-Alsace	Insémination intra-utérine	159	28	3,34%	3,32%
		ICSI	34	1	2,32%	0,48%
		TEC	43	14	4,18%	6,36%
		TOC	2	.	2,30%	.
	-Champagne-Ardenne	Insémination intra-utérine	104	24	2,18%	2,84%
		FIV hors ICSI	7	1	3,80%	5,00%
		ICSI	55	8	3,76%	3,83%
TEC		40	9	3,89%	4,09%	

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

		TOC	2	.	2,30%	.
	-Lorraine	Insémination intra-utérine	89	21	1,87%	2,49%
		ICSI	105	14	7,17%	6,70%
		TEC	67	9	6,51%	4,09%
		TOC	1	1	1,15%	4,35%
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	22	4	100%	100%
		ICSI	1426	243	100%	100%
		TEC	1349	315	100%	100%
	Grand Est	ICSI	116	28	8,13%	11,5%
		TEC	101	21	7,49%	6,67%
	-Alsace	ICSI	79	21	5,54%	8,64%
		TEC	42	14	3,11%	4,44%
	-Champagne-Ardenne	TEC	33	2	2,45%	0,63%
	-Lorraine	ICSI	37	7	2,59%	2,88%
		TEC	26	5	1,93%	1,59%
Accueil d'embryons	France	TEC	169	41	100%	100%
	Grand Est	TEC	12	2	7,10%	4,88%
	-Lorraine	TEC	12	2	7,10%	4,88%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

FECONDATION IN VITRO

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2022

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	15,3%	19,0%	14,0%	25,8%	18,5%
	30-34 ans	32,4%	33,2%	32,7%	34,0%	33,1%
	35-37 ans	22,6%	20,7%	21,8%	17,6%	22,0%
	38-39 ans	13,5%	12,2%	14,1%	9,0%	12,9%
	>=40 ans	16,2%	15,0%	17,5%	13,6%	13,5%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,0%	67,0%	68,3%	76,7%	58,2%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	50,5%	44,6%	50,0%	34,3%	47,5%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	2,4%	4,8%	3,1%	5,1%	6,2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	2,4%	2,9%	4,6%	1,7%	2,2%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,2%	.	.	0,4%
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,2%	0,3%	0,7%	.	0,1%
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	0,9%	0,7%	1,2%	.	0,8%

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

FECONDATION IN VITRO

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2022

		2020	2021	2022	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	135	399	714
		Grand Est	19	28	40
		-Alsace	10	16	17
		-Champagne-Ardenne	6	9	11
		-Lorraine	3	3	12
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1591	1598	3575
		Grand Est	136	249	377
		-Alsace	39	60	110
		-Champagne-Ardenne	38	43	180
		-Lorraine	59	146	87

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	489	920	943
		Grand Est	45	80	73
		-Alsace	21	40	35
		-Champagne-Ardenne	10	15	18
		-Lorraine	14	25	20
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	1087	1332	1358
		Grand Est	72	105	115
		-Alsace	54	65	37
		-Champagne-Ardenne	13	13	36
		-Lorraine	5	27	42
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	975	1415	1584
		Grand Est	72	114	137
		-Alsace	51	62	76
		-Champagne-Ardenne	10	24	25
		-Lorraine	11	28	36

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2020	2021	2022	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	147	148	148
		Grand Est	12	11	16
		-Alsace	9	9	8
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	3	2	8
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	146	155	156
		Grand Est	12	12	18
		-Alsace	10	10	9
		-Champagne-Ardenne	0	0	0
		-Lorraine	2	2	9

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2022

		France	Grand Est	Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	8751	650	244	140	266
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	88035	11174	4232	1702	5240
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	4012	178	67	55	56
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	15146	791	294	204	293
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	149	10	2	0	8
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	1456	53	14	0	39
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	358	33	10	0	23
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	4666	397	173	48	176

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2022

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	237543	77.3	27552	9.0	42303	13.8	307398	100
	Couples	80008	76.1	9668	9.2	15411	14.7	105087	100
Grand Est	Embryons	13765	82.2	2248	13.4	731	4.4	16744	100
	Couples	4079	80.0	778	15.3	240	4.7	5097	100
-Alsace	Embryons	3629	86.8	179	4.3	372	8.9	4180	100
	Couples	642	74.1	62	7.2	162	18.7	866	100
-Champagne-Ardenne	Embryons	3856	90.4	382	9.0	29	0.7	4267	100
	Couples	1296	88.8	153	10.5	11	0.8	1460	100
-Lorraine	Embryons	6280	75.7	1687	20.3	330	4.0	8297	100
	Couples	2141	77.3	563	20.3	67	2.4	2771	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2022

	Grand Est	Moyenne des régions (hors DROM)
Flux entrants*	9,9%	8,3%
Flux sortants**	4,9%	16,7%

* Part des femmes résidant hors de la région Grand Est parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Grand Est

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Grand Est parmi les femmes résidant en Grand Est

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2022 dans la région Grand Est pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Grand Est	Femmes hospitalisées en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Lorraine	38.49	8.20	1.31	95.54
Alsace	31.00	86.45	.	1.32
Champagne-Ardenne	20.58	0.09	71.44	1.82
Picardie	6.64	.	23.85	.
Franche-Comté	1.40	3.80	.	0.17
Ile-de-France	0.76	0.17	2.41	0.08
Hors France	0.37	0.69	.	0.33
DROM	0.21	0.17	.	0.41
Aquitaine	0.09	0.17	0.11	.
Bourgogne	0.09	.	0.33	.
Centre-Val-de-Loire	0.09	0.17	.	0.08
Pays de la Loire	0.06	0.09	0.11	.
Inconnue	0.06	.	0.11	0.08
Basse-Normandie	0.03	.	0.11	.
Corse	0.03	.	0.11	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.03	.	0.11	.
Auvergne	0.03	.	.	0.08
Bretagne	0.03	.	.	0.08
Total	100.00	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Grand Est ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2022.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Grand Est	Femmes résidant en		
		Alsace	Champagne-Ardenne	Lorraine
	%	%	%	%
Lorraine	38.40	1.50	2.89	90.39
Alsace	35.28	93.64	0.13	7.42
Champagne-Ardenne	21.37	.	85.70	0.94
Ile-de-France	2.67	3.46	4.33	1.02
Bourgogne	1.45	0.19	5.51	0.08
Franche-Comté	0.42	0.84	0.39	0.08
Rhône-Alpes	0.13	0.09	0.26	0.08
Nord - Pas-de-Calais	0.10	.	0.39	.
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.06	0.19	.	.
Picardie	0.06	.	0.26	.
Midi-Pyrénées	0.03	0.09	.	.
Aquitaine	0.03	.	0.13	.
Total	100.00	100.00	100.00	100.00